Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20220331-DEL302022-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 31 mars 2022

N° 29/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
25/03/2022

Date d'affichage
25/03/2022

L'an deux mil vingt et deux, le 31 mars 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. BRIATTE Hubert ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à Mme CHARTIER Florence
Mme GAMEIRO Lucie donne pouvoir à Mme DETOURBET Marie Charlotte
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. LECHEVALIER Gilles

Etai(ent) excusé(s) : M. DELAHAYE Fréderic ;Mme VILLEMAINE Véronique
Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme CHARTIER Florence

OBJET

VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2021- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Suite à la commission finances, M. le Maire présente l'affectation proposée :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ce jour.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ou en suréquilibre,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	9 252,30 €
- Un excédent reporté de :	76 965,94 €
Soit un excèdent de fonctionnement cumulé de :	**86 218,24 €**
- Un excédent d'investissement de :	62 076,92 €
- Un excédent reporté de :	126 518,10 €
Soit un excédent de financement de :	**188 595,02 €**

DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés (pour 13), d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT	86 218,24 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**22 213,98 €**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**64 004,26 €**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	**188 595,02 €**

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20220331-DEL302022-BF

Ainsi fait et délibéré le 31/03/2022, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)

Hubert BRIATTE